



# Fiche de poste N° FPS0098-V1

INFIRMIER(E) DE JOUR

UNITÉ SAINT FLORENTIN

## 1 – Définition :

**La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier et la fiche de fonction.**

L'infirmier de jour à l'USF est un professionnel expérimenté ou non, avant tout motivé pour développer et renforcer ses compétences en Santé Mentale et dans les dynamiques éducatives.

Ce professionnel possède une maturité suffisante, nécessaire aux soins de cette population.

## 2 – Conditions d'exercice :

Activité auprès d'une population de patients déficients polyhandicapés et d'adultes avec troubles du spectre de l'autisme. L'infirmier s'inscrit dans la dynamique du projet du pôle. Il travaille un projet professionnel individuel d'évolution au sein du service qui pourra être réévalué régulièrement. L'infirmier assure les soins en fonction de l'organisation instituée. Il est placé sous la responsabilité directe du cadre de santé de l'unité qui réalise un entretien de progrès annuel et son évaluation.

## Lieu d'exercice de l'activité :

Unité Saint Florentin – CH Henri EY – 32 Rue de la Grève – 28800 Bonneval

L'infirmier(e) assure ses fonctions dans d'autres unités de l'Etablissement en fonction des besoins institutionnels.

**Répartition de temps d'activité : 100%**

**Horaires : MGO 6h 35 /14h 15 AGO 13h 45 /21h 25**

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et réassurance de la personne hospitalisée</li> <li>- Aide et accompagnement pour tous les actes quotidiens dans l'objectif du maintien de l'autonomie</li> <li>- Observation et évaluation de l'autonomie de la personne</li> <li>- Participation à l'élaboration de projets de séjours et sorties thérapeutiques et/ou occupationnelles</li> <li>- Élaboration du projet de soins et de vie du patient</li> <li>- Participation à la sécurité et à la protection du patient</li> <li>- Communication avec différents intervenants</li> <li>- Référent d'accueil, encadrement et évaluation des stagiaires (voir protocole en cours d'élaboration)</li> <li>- Participation aux activités thérapeutiques, éducatives et occupationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des techniques de communication adaptées aux personnes ne possédant pas le langage.</li> <li>- Maintenir et développer les acquis</li> <li>- Restaurer l'autonomie</li> <li>- Être méthodique</li> <li>- Utiliser les outils informatiques ( Octime, DPUI, Intranet)</li> <li>- Adapter des techniques de manutention auprès de patients qui ne comprennent pas toujours le sens de l'action</li> <li>- Identifier et prendre des initiatives pour mettre le patient en sécurité</li> <li>- Savoir utiliser les moyens de contentions mis à disposition</li> <li>- Développer une communication adaptée aux intervenants</li> <li>- Savoir transmettre ses compétences</li> <li>- Développer sa créativité</li> </ul>

## **Relations professionnelles spécifiques:**

Elles s'inscrivent dans une démarche participative intra et extra hospitalière.

- Propres à l'établissement : médecins, psychologue, cadre du service et l'ensemble des personnels paramédicaux.
- A l'extérieur de l'établissement : différents services sociaux, autres établissements pour personnes présentant les mêmes troubles, médecins généralistes ...

**Siège social**

32 rue de la Grève  
28800 Bonneval

---

tél. 02 37 44 76 00  
fax. 02 37 44 76 82  
[www.ch-henriey.fr](http://www.ch-henriey.fr)